



# Douai

notre ville

N°225 | Février 2022



# JAN VIER MAI 2022

236<sup>ème</sup> saison  
Théâtre de Douai

Le programme  
en un flash



Vie municipale ||| p.4

Des caméras-piétons pour la police municipale



Commerce ||| p.5

Bienvenue aux nouveaux commerçants !



Événement ||| p.7

Rescapée d'Auschwitz, Ginette Kolinka témoinne



Culture ||| p.9

Les spectacles en février





Les communes, comme chacune et chacun d'entre nous, devraient subir, en 2022, une forte augmentation des coûts du gaz et de l'électricité. Sur une facture annuelle de 3 M€, la ville prévoit ainsi 700 000 € de plus cette année, soit 25% d'augmentation ! C'est un chiffre considérable, qui aura un impact sur nos finances. Fort heureusement, la ville mène depuis des années une politique constante de réduction de sa consommation, en isolant nos bâtiments, en remplaçant nos éclairages urbains par des Led.

Ainsi, cette année, les deux plus gros investissements auront un effet favorable sur nos factures. Nous terminons en 2022 l'installation d'une trame sombre sur plusieurs axes, avec un financement très important de la Région. Il s'agit non seulement de remplacer nos éclairages par des Led, mais encore de baisser fortement leur luminosité la nuit, pour préserver la faune et la flore. À la salle des sports de la Tour des dames, nous démarrons la reconstruction complète des vestiaires, avec un gros travail d'isolation par la même occasion et la pose de panneaux solaires sur le toit. Deux écoles vont par ailleurs bénéficier de travaux d'isolation conséquents : Mousseron et Fontellaye.

Nous ne devons pas seulement nous préserver du froid, mais aussi du chaud ! Avec la poursuite de la plantation d'arbres et l'aménagement d'une première école oasis, la ville se prépare aussi à affronter les fortes chaleurs estivales des prochaines décennies.

Les sujets du coût de l'énergie et du réchauffement climatique seront-ils au cœur des débats de la présidentielle ? On peut l'espérer. En tout cas, la meilleure façon de donner son avis dans une élection, c'est encore de voter donc d'être inscrit.e. Rien de plus simple ! Dix minutes suffisent. Et les procurations sont encore facilitées cette année. Alors, rendez-vous page 11 pour tout comprendre. L'équipe du service de l'état-civil vous attend !

Votre maire,  
**Frédéric CHÉREAU**,  
Maire de Douai

## Renseignements pratiques

### Rendez-vous avec votre maire :

pour rencontrer votre maire, il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 03 27 93 58 00. Les permanences ont lieu le mardi après-midi. Téléphonnez le lundi matin pour la semaine suivante.

**Boîte aux lettres :** vous pouvez adresser un courrier à votre maire en le déposant dans la boîte aux lettres à l'hôtel de ville de Douai ou à [contact@ville-douai.fr](mailto:contact@ville-douai.fr)

**Permanences des adjoints :** vous pouvez joindre les adjoint(e)s au maire en composant le 03 27 93 58 00 ou par courriel : [contact@ville-douai.fr](mailto:contact@ville-douai.fr)

**Internet :** retrouvez votre magazine municipal sur le site Internet [www.ville-douai.fr](http://www.ville-douai.fr)

Devenez fan de la page Facebook "ville de Douai".

**Nous contacter :** Hôtel de ville de Douai  
CS 80836 - 59508 Douai cedex - tél. 03 27 93 58 00  
courriel : [contact@ville-douai.fr](mailto:contact@ville-douai.fr) - [www.ville-douai.fr](http://www.ville-douai.fr)

*Vous connaissez un Douaisien qui n'a pas reçu ce magazine, contactez le 03 27 93 58 30.*

Les articles que vous lirez dans ce numéro ont été écrits mi-janvier. Le contexte sanitaire évaluant quasi quotidiennement, certaines informations peuvent avoir évolué.



Douai&Co

**Douai**  
notre ville

**Douai notre ville :** Magazine municipal de la ville de Douai  
Hôtel de ville - CS 80836 - 59508 Douai cedex - tél. 03 27 93 58 00  
courriel : [contact@ville-douai.fr](mailto:contact@ville-douai.fr) - [www.ville-douai.fr](http://www.ville-douai.fr)

**Directeur de publication :** Frédéric Chéreau  
**Rédaction :** Audrey Mathon - **Agenda :** Linda Ouraghi  
**Crédits photos et illustrations :** Frédérique Drumez,  
Maureen Delettre, Gilbert Decroix/GON,  
Manuel Peskine, Adobe Stock.

**Conception graphique :** Filigrane Studio

**Impression :** Delezienne Editeur-Imprimeur

**Tirage :** 22 500 exemplaires (papier recyclé)

**Dépôt légal :** Janvier 2022 - I.S.S.N. : 1633-7328



### Points abordés lors du dernier conseil municipal :

- Programme des investissements 2022 ;
- Subventions aux associations 2022 – Versement d'acomptes ;
- Lancement des travaux de reconstruction complète de la rue des moineaux et de la rue des pinsons ;
- Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;
- Signature du contrat sécurité intégré avec l'État.

Les derniers comptes-rendus et procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site internet : en vidéo ou en format PDF : [www.ville-douai.fr](http://www.ville-douai.fr). Pour y accéder, cliquez sur la rubrique La Mairie > Conseil municipal > Délibérations.



Le magazine municipal "Douai notre ville" est imprimé sur papier recyclé. Labellisé Imprim'Vert, l'imprimeur est engagé dans une démarche visant à minimiser l'impact environnemental de son activité grâce à des actions concrètes (gestion des déchets dangereux, stockage sécurisé des liquides et non-utilisation de produits toxiques). Pour les autres supports imprimés, la ville de Douai choisit toujours du papier certifié PEFC (garantie contre la déforestation).





→ **CONSEIL MUNICIPAL**

# Un budget d'investissement de 12 millions d'euros !

Lors du conseil municipal du **27 janvier**, l'équipe municipale a confirmé l'ambition d'un programme d'investissement de 12 millions d'euros en 2022.

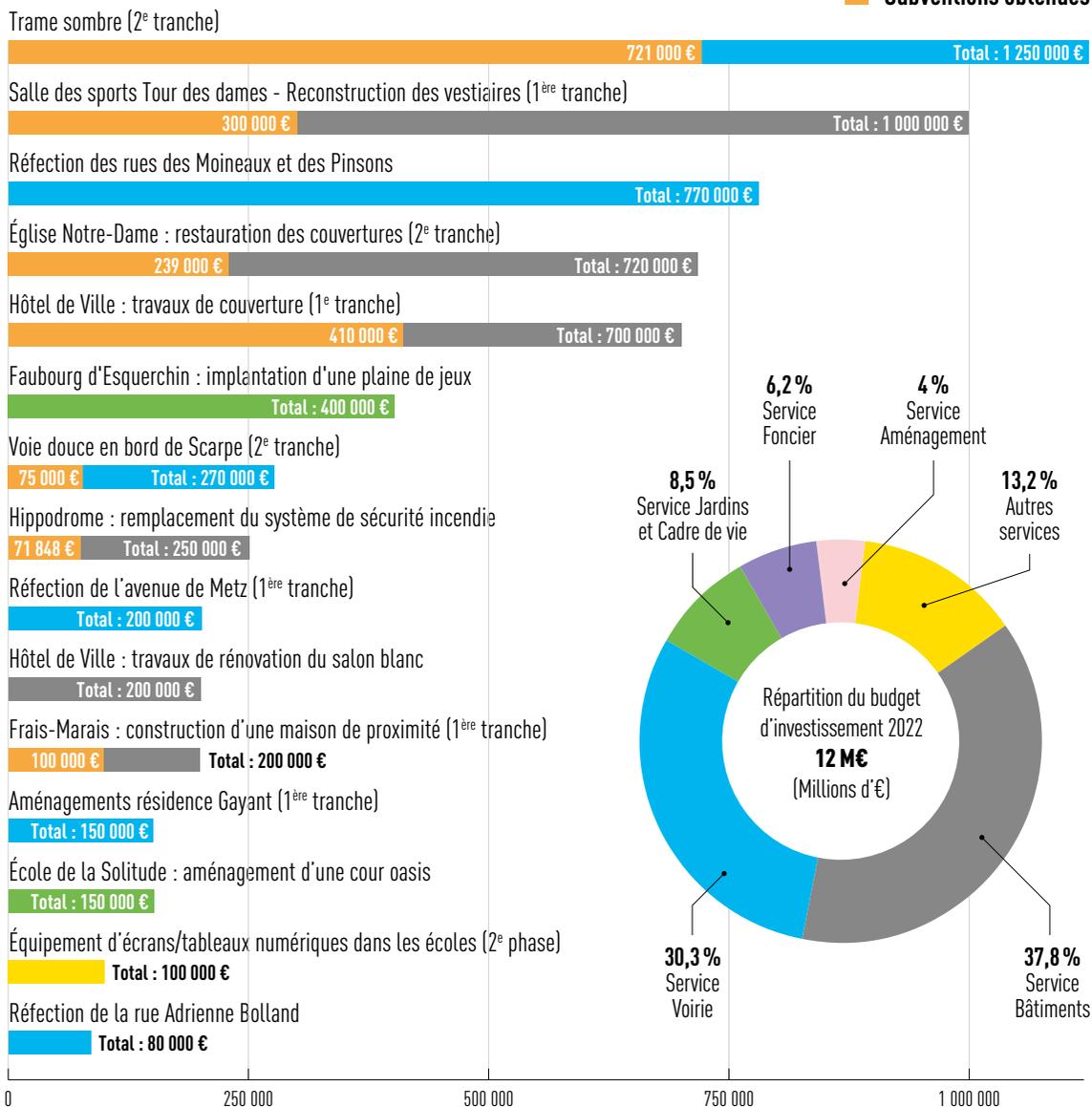
Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a adopté un budget d'investissement à la fois ambitieux et responsable. **En 2022, 12 M€** seront consacrés à des opérations majeures visant à améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer le rayonnement de Douai (aménagement et requalification d'espaces publics, trame sombre,

construction et rénovation d'équipements, entretien du patrimoine), avec la transition écologique et la participation des Douaisiens au cœur de ces projets.



[www.ville-douai.fr](http://www.ville-douai.fr) > Accueil > La mairie > Finances

## Les principaux investissements en 2022 :



## Le camion France services pour les jeunes

**Lundi 7 février** de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 sur la place de la Convivialité, le bus bleu France services qui favorise l'accès aux démarches administratives, sera renforcé par la présence d'un conseiller et un éducateur de la Mission locale ainsi qu'un coach de la Maison départementale insertion et emploi dédié aux jeunes. Profitez-en !



tél. 03 59 73 18 31 - courriel : [douais.franceservices@lenord.fr](mailto:douais.franceservices@lenord.fr)

## Réunion Résidence Gayant



Les habitants de la résidence Gayant sont invités à une réunion publique **jeudi 3 février** à 18h à l'école élémentaire Robert Mohen (286 avenue de Jemeppe). Les plus jeunes (12-25 ans) sont les bienvenus pour donner leur avis et participer à la co-construction de la rénovation et des aménagements du centre de la résidence Gayant.

## Recensement

**Jusqu'au 26 février 2022**, 1 824 logements seront recensés à Douai. Si vous en faites partie et que vous n'êtes pas facilement joignable, privilégiez le recensement en ligne : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**Bureau des élections et affaires militaires** - Hôtel de ville  
tél. 03 27 93 58 02  
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

## -&gt; SÉCURITÉ

# Des caméras-piétons pour la police municipale

Désormais, la police municipale de Douai bénéficie d'un nouvel équipement : huit caméras-piétons individuelles. Cet équipement a surtout un objectif dissuasif et va permettre d'apaiser des situations conflictuelles.



Image d'illustration

À compter du 1<sup>er</sup> février 2022 et conformément au Code de la sécurité intérieure (article L241-2 et suivants et article R241-8 et suivants), les agents de police municipale de Douai sont autorisés par un arrêté préfectoral à utiliser des caméras-piétons et à procéder à l'enregistrement audiovisuel de leurs interventions. Ces petits boîtiers se greffent sur le gilet pare-balles au niveau du torse. Le dispositif sera utilisé sur le terrain par les policiers municipaux dès le 1<sup>er</sup> février.

## Prévenir des incidents

Cette caméra-piéton individuelle vise à prévenir des incidents au cours des interventions des agents, à constater des infractions et poursuivre leurs auteurs par la collecte de preuves, dans le cadre d'une opération judiciaire.

Bien entendu, plusieurs mesures seront mises en place : l'appareil ne filmera pas en continu (un voyant rouge indique qu'un enregistrement est en cours). Les agents préviendront obligatoirement qu'ils filment

et ne pourront pas, par la suite, supprimer les séquences filmées. Les 30 secondes précédant le déclenchement seront enregistrées.

## Images conservées pendant six mois puis détruites

De retour d'intervention, les policiers municipaux remettront la caméra sur un socle qui la recharge et transfère automatiquement les vidéos sur un support informatique sécurisé. Les images seront détruites au bout de 6 mois à compter du jour de l'enregistrement sauf en cas de procédures judiciaire, administrative ou disciplinaire. Le visionnage et/ou l'extraction des images sont réglementés conformément aux obligations imposées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Les caméras individuelles ne peuvent pas être utilisées à titre personnel. Les images ne peuvent pas être récupérées par le policier concerné, mais seulement par un responsable ou une personne habilitée à le faire.



Cet équipement complémentaire de la vidéo protection vient renforcer les dispositifs mis en place par la commune et s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la sécurité publique, en contribuant à sécuriser les interventions des policiers municipaux et à faire baisser certains comportements inciviques.

L'utilisation de ces caméras a fait l'objet d'un arrêté préfectoral et d'une déclaration à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Conformément aux dispositions de l'article R.241-15 du Code de la sécurité intérieure, vous disposez d'un droit d'accès qui s'exerce auprès du Maire à l'adresse suivante : 83, rue de la Mairie - CS 80836 - 59508 Douai Cedex - France. Dans un second temps, si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL sur son site internet ou par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07. Les droits à la portabilité, de rectification, d'opposition ne s'appliquent pas aux présents traitements.



**Police municipale** - Hôtel du Dauphin, 70 place d'Armes (au fond de la cour) - tél. 03 27 93 58 85



**OUVERTURE**



**Domicile Phone**

Un écran cassé ? Un souci avec une tablette ? Domicile Phone est là pour prendre soin de nos appareils ! Djamel et Amar Azaoun, deux frères professionnels de la réparation, ont débuté il y a environ 7 ans dans la réparation de smartphones. Après Lille, Marcq-en-Barœul et Roubaix, c'est à Douai qu'ils ont cherché à s'implanter, et c'est chose faite depuis novembre dernier, dans la zone commerciale de la rue du Kiosque. Ici, pas de ventes de coques, de câbles ni d'accessoires en tout genre. Dans sa boutique au style très épuré, Amar, notre réparateur, nous accueille chaleureusement pour effectuer dans la mesure du possible la réparation en direct, filmée et retransmise sur un écran, pendant que l'on peut tranquillement patienter dans un fauteuil et observer le technicien à l'œuvre. Une manière innovante et appréciable de suivre votre réparation ! Domicile Phone propose également de créer un support de protection d'écran de smartphone sur-mesure grâce à une technologie qui découpe un film hydrogène, plus discret et absorbant les chocs, là où un écran de verre aurait plus facilement tendance à se fissurer. Un lieu incontournable avant de remplacer un téléphone défectueux car, comme le disent les deux frères, "réparer aujourd'hui pour préserver demain" !



**Domicile Phone** - Parking du supermarché Match, 1 rue du Kiosque - tél. 07 82 01 49 10  
[www.domicilephone.com](http://www.domicilephone.com) - Ouvert le lundi de 14h à 19h, et du mardi au samedi de 10h à 19h sans interruption

**OUVERTURE**



**MC Édition Collector**

Vous cherchez un comics d'occasion ? Un jeu vidéo ? Un vinyle ? Bienvenue à MC Édition Collector, votre nouveau magasin de pop culture, où vous serez conseillé par un vrai passionné ! C'est au 171 rue de la Mairie que Michel Célisse va ouvrir son propre commerce, après plusieurs années d'expérience dans la vente sur Douai, dans le courant du mois de février. Passionné de comics et de jeux vidéo, il cherchait en effet à proposer à Douai une offre peu répandue : la vente de comics, BD, jeux vidéo, figurines, vinyles, Blu-ray et DVD.

La plupart des produits que vous y trouverez seront d'occasion, mais vous y trouverez aussi les dernières nouveautés neuves. Vous pourrez également y vendre vos objets, et ainsi bénéficier d'un rachat en espèces ou d'un bon d'achat (avec un bonus de 20% sur le prix de vente). MC Édition Collector sera également présent chaque 3<sup>e</sup> samedi du mois pour la braderie des livres d'occasion de Douai, de 10h à 18h, rue de la Mairie, où il avancera un stand dans la rue.



**MC Édition Collector** - 171 rue de la Mairie - tél. 06 49 23 00 58 - Ouvert du lundi au samedi (fermeture le jeudi) de 10h à 13h et de 14h à 19h

**→ FOCUS**

# # Je soutiens mes commerçants

**Connaissez-vous Acheteradouai ? Lancée en juin 2020, Acheteradouai est une plateforme dédiée aux commerces de proximité douaisiens.**

Vous y trouverez les boutiques virtuelles de vos commerçants préférés, vos marques coups de cœur et également les bonnes affaires du moment. La plateforme Acheteradouai propose des opérations commerciales tout au long de l'année (jeux concours, remise de bons d'achats...). "L'opération du "Black Friday" en novembre dernier a très bien marché avec 9 000 € de chiffre d'affaires le premier jour de l'opération",



explique Guillaume Boittiaux, de l'Union du commerce douaisien qui se charge de l'animation de la plateforme. Grâce à une inscription gratuite et rapide, après avoir commandé votre article, vous pouvez opter pour le retrait en magasin, la livraison en point relais. Au chapitre des nouveautés, un

système de livraison à domicile par coursier à vélo sera disponible prochainement à Douai.



L'Union du commerce douaisien a repris la gestion de la plateforme Acheteradouai en avril 2021.

*NDLR : Acheteradouai est un service initié par la Ville de Douai, en partenariat avec l'Union des commerçants, soutenu par la chambre des métiers et de l'artisanat, la CCI Grand Lille, l'U2P et le Medef.*



**Acheter à Douai** - 51 place du Barlet - tél. 03 27 98 22 22  
 courriel : [contact@acheteradouai.fr](mailto:contact@acheteradouai.fr)

## → FOCUS

# Plan local d'urbanisme (PLU) de Douai : où en est-on ?

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document unique encadrant les projets de construction, les rénovations et évolutions architecturales et urbaines de la ville. Le PLU de la ville de Douai est en cours de révision : un processus qui s'étalera sur toute l'année 2022.

Le plan local d'urbanisme est un document de planification et de prospective. Il permet de répondre aux besoins actuels et futurs des habitants et visiteurs de Douai. Cet outil définit les règles d'utilisation et d'occupation des sols ainsi que les règles de construction. Il s'applique à tous, habitants ou porteurs de

projets publics et privés. La ville de Douai est en constante évolution, le PLU a besoin d'être révisé afin de refléter les aspirations municipales.

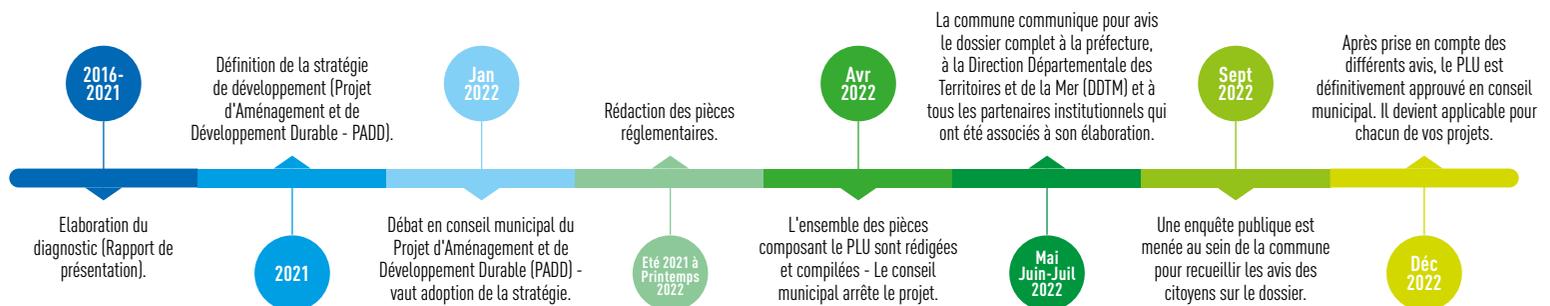
Cette révision suit différentes étapes :

→ Élaboration du "rapport de présentation" : il s'agit d'une analyse territoriale complète qui prend en compte la démographie, l'état du parc de logements, les activités économiques et commerciales, les modalités de déplacement des usagers de la ville, infrastructures, équipements et services existants, les friches et le foncier disponibles...

→ De ces éléments, et pour répondre aux questions "comment faire la ville de demain ?" et "quel portrait de Douai en 2030 ?", la municipalité définit avec les partenaires

institutionnels et les habitants, une stratégie de développement circonscrite : c'est le "Projet d'Aménagement et de Développement Durable" (PADD).

→ Une réglementation organisée autour d'un découpage précis de la commune en différentes zones, est enfin établie pour que chaque projet contribue à créer la ville de demain. Ces règles tiennent compte de la diversité des enjeux douaisiens : préservation d'un patrimoine bâti et végétal exceptionnel, protection de la ressource en eau, valorisation des bords de la Scarpe, développement de logements qualitatifs aux typologies variées, lisibilité et accessibilité des espaces publics, gestion du stationnement ou encore lutte contre la vacance et redynamisation du centre-ville.



## → CONCERTATION À FRAIS-MARAIS

## 3 ateliers pour imaginer la maison de proximité



En février et mars, des réunions sont proposées aux habitants de Frais-Maraïs pour concevoir un futur équipement dans le quartier.

Depuis 2018, une grande concertation des habitants de Frais-Maraïs a permis de partager et de construire ensemble plusieurs projets. Habitants, associations, élus et techniciens de la ville ont par exemple contribué à l'aménagement du parc de la Templierie. Un autre projet d'envergure est en cours : la maison de proximité du quartier.

Souhaité et attendu par tous, ce nouvel équipement complètera l'offre de services située rue de Fontainebleau (la bibliothèque,

l'agence postale communale, l'accueil France Services et la salle associative qui occupent l'ancienne "mairie annexe"). Proche de la place de Meaux, des écoles ou de l'espace médical Jules Ferry, cette maison de proximité deviendra un lieu de vie pour les associations et les habitants.

Chargé de concevoir ce futur bâtiment, l'architecte Louis-Marie Dumon travaille depuis des dizaines d'années sur des lieux de vie et de rencontre entre les générations. Pour

concevoir ensemble ce futur équipement, trois ateliers sont proposés aux habitants et aux associations. L'occasion de partager les envies et bonnes idées et de voir les plans du bâtiment se dessiner en échangeant avec des professionnels. Ces ateliers se dérouleront\* le samedi matin, de 10 à 12h, les **5 février**, **19 février** et le **5 mars** à l'école maternelle Hautecloque (77 rue de Fontainebleau). Ouvert à tous.

\*selon les protocoles sanitaires en vigueur.

## → TÉMOIGNAGE

# Rescapée d'Auschwitz, Ginette Kolinka témoigne

À près de 97 ans, Ginette Kolinka, d'origine juive, survivante du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, témoigne inlassablement de l'horreur nazie durant la Seconde Guerre mondiale. Elle sera présente à Douai **mercredi 23 février**.

**Mercredi 23 février** à 14h, Ginette Kolinka tiendra une conférence aux salles d'Anchin (salle Jérôme de France, rue Fortier) pour raconter son histoire : 10 mois de captivité à Auschwitz-Birkenau. Arrêtée à l'âge de dix-neuf ans par la Gestapo en compagnie de son petit frère et de son père, séparée d'eux dès leur arrivée dans le camp de concentration, elle ne les reverra jamais. Ils ont été gazés immédiatement, en avril 1944. "Cela fait plus de 15 ans que Ginette Kolinka vient à Douai pour rencontrer mes élèves", explique Pascale Ricaux,



professeure d'histoire-géographie et sciences politiques à Châtelet. Une relation d'amitié s'est nouée entre les deux femmes. "Je suis heureuse de pouvoir organiser cette année une rencontre hors les murs pour permettre aux Douaisiens de rencontrer cette femme extraordinaire". À près de 97 ans, Ginette Kolinka garde intacte son énergie à témoigner. Tous les jours, elle parcourt les routes pour transmettre aux jeunes générations son message : "plus jamais ça".  
Ouvert à tous, dans la limite des places disponibles.

COVID-19  
Selon les protocoles sanitaires en vigueur

**GRATUIT**  
sans réservation

## → AGENDA

## De belles rencontres en perspective à la bibliothèque...

Avant sa fermeture pour 15 jours, l'équipe de la bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore a concocté un joli programme.

### Rencontre avec Vanyda "Plume du Nord" spéciale bulles :

Autrice de bandes dessinées, Vanyda viendra vous parler du dernier tome de la série *Un petit goût de noisette*, recueil d'histoires courtes qui se mêlent et se croisent et dans lequel elle explore l'amour sous toutes ses formes.

**Vendredi 4 février** à 18h à la bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore. Ados/adultes.

### Conférence "la chimie des sentiments"

Pourquoi tombons-nous amoureux ? L'amour est-il fait pour durer ? Bernard Sablonnière, médecin biologiste, professeur de biologie moléculaire à l'université de Lille 2 et chercheur à l'Inserm, vous livre les secrets des mécanismes biochimiques de l'attachement, de l'attrance ou encore du plaisir.

**Samedi 5 février** à 15h à la bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore. Adultes. Sur inscription.

### Rencontre avec l'influenceuse Mamouz

En moins d'un an, Julie Mamou-Mani alias @mamouz, journaliste et productrice, est passée de 5 000 à 70 000 abonnés sur Instagram en recueillant un florilège de "mèmes", ces photos ou textes détournés avec humour et massivement diffusés sur le web. Venez la rencontrer et attraper puis propager le virus du bonheur !

**Samedi 12 février** à 15h à la bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore. Ados/adultes. Sur inscription.



La bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore se refait une beauté ! Elle sera donc fermée au public du 21 février au 6 mars. Les bibliothèques annexes restent ouvertes aux horaires habituels et le service de portage à domicile est maintenu.

Infos en +

**Bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore** - 61 parvis Georges Prêtre - tél 03 27 97 88 51 - Fb : Bibliothèques de Douai

En bref

### Les avant-premières au Majestic

→ Super héros malgré lui : **mardi 1<sup>er</sup> février** à 20h30

→ Qu'est-ce qu'on a tous fait au bon dieu ? : **mardi 1<sup>er</sup> février** à 20h30

→ Les vedettes : **mardi 8 février** à 20h30

→ Irréductible : **dimanche 13 février** à 15h

Infos en +

**Majestic** - 600 boulevard de la République - tél. 0892 23 71 23  
[www.majestic-douai.com](http://www.majestic-douai.com)

### Rejoignez le forum des associations

Vous gérez une association douaisienne ? Connaissez-vous le forum des associations ? Le forum permet aux associations de se rencontrer et d'échanger, notamment lors de la fête des associations (qui a lieu tous les deux ans). Votre association pourra ainsi apparaître dans le fascicule qui sera mis à jour cette année. Votre association peut d'ores et déjà adhérer ou ré-adhérer au forum\* (la prochaine assemblée générale est prévue fin mars).

\*La cotisation dépend du nombre d'adhérents.

Infos en +

Courriel : [forumdesassociationsdouai@gmail.com](mailto:forumdesassociationsdouai@gmail.com)

### Stage d'aquarelle

Le salon international d'aquarelle de Douai, Aquasol, se tiendra **du 7 au 15 mai** prochain. Lors de ce salon, les adhérents exposent aux côtés de grands noms de l'aquarelle. 4 stages seront également proposés par les aquarellistes durant la semaine dans les salles d'Anchin : Marie-Françoise Ingels, Pascal Pihen, Janick Vergé et un artiste d'Aquasol. Les inscriptions se font sur le site : [www.aquasol-douai.com](http://www.aquasol-douai.com) (onglet SIAD 2022). Il suffit de choisir l'artiste formateur dans la rubrique : artistes/stages et de se laisser guider. Nombre de places limité à 12 personnes par stage. S'inscrire tôt, c'est pouvoir choisir l'artiste et le style qui vous correspond le mieux !

COVID-19  
Selon les protocoles sanitaires en vigueur



### → INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE

# Les inscriptions scolaires démarrent le 31 janvier

Si votre enfant doit rentrer pour la première fois à l'école maternelle ou en CP, c'est le moment de songer aux inscriptions ! La campagne des inscriptions pour la rentrée prochaine démarre le 31 janvier et s'achève le 25 mars. Pour vous simplifier la vie, le dossier est téléchargeable en ligne. Voici ce qu'il faut savoir...

### Quels sont les enfants concernés ?

Ceux qui entrent à l'école maternelle (enfants nés avant le 31/08/2020) et au CP (sauf pour les groupes scolaires Denis Papin et Tilleuls) ou qui déménagent.

### 3 possibilités pour inscrire votre enfant :

1 - Effectuez la demande d'inscription par internet, via "le kiosque famille" en vous connectant au site [www.ville-douai.fr](http://www.ville-douai.fr) et en y déposant les pièces justificatives demandées.  
2 - Téléchargez et imprimez le dossier sur [www.ville-douai.fr](http://www.ville-douai.fr) et complétez-le. Puis, envoyez ou déposez le dossier accompagné des pièces justificatives à la direction éducation, enfance et jeunesse (CS 80836 - 59508 Douai cedex).

3 - Retirez le dossier à la direction éducation, enfance et jeunesse puis procédez aux mêmes étapes de transmission.

Le dossier complet doit être retourné **avant le vendredi 25 mars 2022**.

### Dans quelle école mon enfant sera-t-il inscrit ?

Après vérification des capacités d'accueil, votre enfant sera inscrit dans l'école la plus proche du domicile. En cas de sureffectif, une affectation sera prononcée dans une école à proximité. Si vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre école que celle de son quartier, vous devez effectuer une demande de dérogation, au travers d'un formulaire spécifique.

Les dérogations sont accordées en priorité pour des raisons professionnelles ou en raison de la proximité avec une personne gardant les enfants.

Un courrier d'affectation, reprenant toutes les informations relatives à l'école dont dépend votre enfant (adresse, numéro de téléphone), vous sera adressé à partir du 30 avril. Muni de ce document, vous vous rapprocherez de la direction de l'école **du 16 au 27 mai** afin de connaître les modalités d'accueil de votre

enfant. Lors de cet accueil, il faudra vous présenter avec le document, le livret de famille et le carnet de santé (ou certificat attestant les vaccinations) de votre enfant.



L'instruction est obligatoire pour les enfants de 3 ans.

À l'école maternelle, votre enfant sera accueilli dans une classe au mobilier adapté où les enseignants et assistants sont spécialement formés pour s'occuper des jeunes enfants. Il apprendra en jouant, s'exercera à parler et rencontrera d'autres enfants de son âge. Si votre enfant a ou aura 2 ans en septembre, il pourra aller à l'école de votre quartier sous réserve des places disponibles.



**Direction éducation, enfance et jeunesse**  
190 rue des Ferronniers - tél : 03 27 93 58 54.

### → MUSÉE DE LA CHARTREUSE

# Les vacances au musée !

Les vacances d'hiver approchent, il est temps d'organiser les sorties et activités pour vos enfants.

Ça tombe bien, le musée de la Chartreuse vous propose des stages d'arts plastiques et animations spécialement pour eux.

### Stage "les animaux font leur carnaval" (pour les 4-6 ans)

Les **mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 février** à 10h - durée 1h30 / 10€ (matériel inclus)

### Stage "à la rencontre des super-héros" (pour les 7-12 ans)

Les **mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 février** à 14h - durée 3h / 20€ (matériel inclus)

**Visite ludique "à hauteur d'enfants" (pour les 3-6 ans)** : les œuvres du musée cachent de nombreux instruments de musique : les petits ouvrent grand les yeux et les oreilles pour les dénicher en s'amusant !

**Judi 17 février** à 10h et 11h - durée 45 minutes / 3€ par enfant, inclus dans le droit d'entrée pour le(s) adulte(s).

**Atelier en famille (à partir de 6 ans)** : après avoir observé quelques animaux fantastiques dans les collections du musée,

créez en famille vos masques de carnaval. Complicité et virtuosité garanties !

**Judi 17 février** à 14h30 - durée 1h30 / 5€ par enfant, inclus dans le droit d'entrée pour le(s) adulte(s).

\*réservation indispensable au 03 27 71 38 80 ou [reservation-musee@ville-douai.fr](mailto:reservation-musee@ville-douai.fr)



**Musée de la Chartreuse** - 60/130, rue des Chartreux  
tél. 03 27 71 38 80 - Ouvert du mercredi au lundi, de 10h à 12h et de 14h à 18h

## → AGENDA

# Les spectacles en février

Cristiana Reali qui interprète Simone Veil, des pièces jeune public au théâtre et à L'Hippodrome : voici les sorties que nous attendons avec impatience.

→ *Enfants sauvages*, **jeudi 3 février** à 19h, au Tandem-Hippodrome (dès 8 ans). Avec cette pièce pour deux acteurs et un acrobate, Cédric Orain apporte sa propre lecture au mystère des "enfants sauvages". C'est ainsi qu'on appelle ceux qui ont grandi seuls dans un milieu exclusivement animal.



→ *Robin des bois*, **samedi 5 février** à 15h, au théâtre de Douai (à partir de 4 ans). Aventure, amour et magie feront le plaisir des petits et des grands dans cette comédie musicale de Fred Colas et Guillaume Beaujolais !



→ *Simone Veil "Les combats d'une effrontée"*, **lundi 21 février** à 20h30, au théâtre de Douai. Cristiana Reali incarne l'ancienne déportée, femme politique à qui l'on doit la loi sur l'IVG. Une "pépète" à ne pas manquer pour découvrir une femme à la fois passionnée

## → MUSÉE DE LA CHARTREUSE

## Nos œuvres globe-trotteuses

Tout au long de l'année, les œuvres du musée voyagent aux quatre coins du globe.

En février, trois dessins de Jacques-Louis David dont *l'Étude pour les Sabines* s'envoleront pour le Metropolitan museum of art de New York pour y être exposés jusqu'au 15 mai 2022. À Paris, notre tableau *Le Four des Maures* d'Henri-Edmond Cross est présenté au musée d'Orsay depuis le 11 octobre dernier et jusqu'au 13 février. Toujours dans la capitale, le tableau *Les Petits Soldats* de Boilly s'installe au musée Cognacq-Jay du 16 février au 26 juin. En novembre dernier, 22 chefs-d'œuvre impressionnistes appartenant à la Ville sont revenus du Japon et s'appêtent à retrouver les murs du musée pour notre plus grand plaisir !

Ces prêts demandés régulièrement par les musées nationaux ou internationaux pour leurs expositions temporaires permettent de faire rayonner les collections de la Chartreuse de Douai.



Avant chaque départ et après chaque retour, les œuvres sont chouchoutées par les équipes du musée. Chaque centimètre est inspecté à la loupe et à la lampe frontale pour vérifier son état. Elles voyagent dans des conditions de "première classe", à l'aide de caisses de transport souvent créées sur mesure.



Étude pour les Sabines - Jacques-Louis David - N° inv. : 462 - © Douai, Musée de la Chartreuse - Photographie : Dominique Coullier

COVID-19  
Selon les protocoles sanitaires en vigueur



Simone Veil "Les combats d'une effrontée"

par ses missions et déterminée dans ses convictions et engagements.



**Josiane Balasko, Kad Merad, Claudia Tagbo, Patrick Chesnais, Philippe Lellouche, Estelle Lefébure...** Il y aura du beau monde sur les planches douaisiennes en 2022 ! Réservez vos places en ligne sur [www.ville-douai.fr](http://www.ville-douai.fr) ou à l'accueil du théâtre du mercredi au samedi de 14h30 à 18h30 et les soirs de spectacle tél. 03 27 88 86 54

**Théâtre municipal** - 1, rue de la Comédie - tél. 03 27 88 86 54  
courriel [locationtheatre@ville-douai.fr](mailto:locationtheatre@ville-douai.fr) - du mercredi au samedi de 14h30 à 18h30 et les jours de spectacle - réservation en ligne

Infos en +

**TANDEM Scène nationale - Hippodrome** - place du Barlet  
tél. 09 71 00 56 78 - courriel : [billetterie@tandem.email](mailto:billetterie@tandem.email)  
[www.tandem-arrasdouai.eu](http://www.tandem-arrasdouai.eu) - du mardi au vendredi de 13h30 à 18h45, le samedi de 14h à 18h45, et sans interruption les soirs de spectacle

**Théâtre municipal** - 1, rue de la Comédie - tél. 03 27 88 86 54  
courriel [locationtheatre@ville-douai.fr](mailto:locationtheatre@ville-douai.fr) - du mercredi au samedi de 14h30 à 18h30 et les jours de spectacle - réservation en ligne

**TANDEM Scène nationale - Hippodrome** - place du Barlet  
tél. 09 71 00 56 78 - courriel : [billetterie@tandem.email](mailto:billetterie@tandem.email)  
[www.tandem-arrasdouai.eu](http://www.tandem-arrasdouai.eu) - du mardi au vendredi de 13h30 à 18h45, le samedi de 14h à 18h45, et sans interruption les soirs de spectacle

En bref

### Agenda musée

COVID-19  
Selon les protocoles sanitaires en vigueur

*Une Saint-Valentin détournée\**



**Vendredi 11 février** à 18h30 : votre guide vous dévoile les œuvres pour une visite sur la nudité dans les collections. Durée 1h / 3€ en sus du droit d'entrée.

### Exotisme ?

**Dimanche 20 février** à 15h : une assiette chinoise, un coffre d'Afrique du Nord ou du Proche-Orient, un fragment de frise du Caire ou un bouddha du Vietnam ? Les collections du musée ne se limitent pas aux arts européens, et sont souvent source d'inspiration pour les artistes du continent. Venez découvrir ces œuvres qui viennent ou qui nous parlent d'ailleurs. Durée 1h30 / 3€ en sus du droit d'entrée.

### De l'art à la pratique\* Atelier ados et adultes

**Samedi 26 février** à 14h30 : une médiatrice du musée vous initie ou vous conseille pour créer et expérimenter autour de la gravure, à partir des animaux des collections de la Chartreuse. Durée 3h / 15€, matériel inclus (tous niveaux). À partir de 12 ans.

### Des chefs-d'œuvre au musée

**Dimanche 27 février** à 15h : suivez le guide pour une plongée dans les chefs d'œuvres incontournables des collections, à travers les grands noms de l'histoire de l'art de la fin du Moyen Âge au début du 20<sup>e</sup> siècle. Durée 1h / 3€ en sus du droit d'entrée.

\*Réservation indispensable au 03 27 71 38 80 ou [reservation-musee@ville-douai.fr](mailto:reservation-musee@ville-douai.fr)

Infos en +

Musée de la Chartreuse  
60/130 rue des Chartreux  
[www.museedelachartreuse.fr](http://www.museedelachartreuse.fr)

## → NATATION

# Participez aux Boucles aquatiques

COVID-19  
Selon les protocoles sanitaires en vigueur



SCAN ME

Vous avez pris de bonnes résolutions pour 2022 ? Si vous ne l'avez pas encore fait, la ville de Douai vous donne trois bonnes occasions jusqu'à l'été\*. En commençant par la première d'entre-elles : les boucles aquatiques qui se dérouleront **samedi 26 mars**. Vous avez 2 mois pour enfiler le maillot !



Pour bien démarrer l'année, réservez dès à présent votre **samedi 26 mars** après-midi. Dans le même esprit "sport pour tous" que la célèbre course à pied des Boucles de Gayant, ce rendez-vous sportif à la piscine des Glacis est ouvert à tous les nageurs réguliers ou occasionnels (à partir de 5 ans). 2, 6, 20, 40 longueurs, chaque participant doit boucler la distance qu'il aura choisie en fonction de ses capacités ou de son envie du moment.

Les participants pourront, s'ils le souhaitent, connaître à l'issue de leur épreuve le temps qu'ils ont effectué, mais il n'y aura pas de classement. Un lot-souvenir sera remis à tous les inscrits et de nombreuses animations accompagneront les nageurs dans leur progression. Ambiance joyeuse et festive garantie.

Inscription en ligne **à partir du mardi 1<sup>er</sup> février** et jusqu'au vendredi 25 mars à midi dans la limite des 400 places disponibles ([www.les-boucles-aquatiques.adeoron.com](http://www.les-boucles-aquatiques.adeoron.com)).

## Tarifs/distances :

<p><b>50 m</b> (2 longueurs)</p> <p><b>1€</b></p>	<p><b>150 m</b> (6 longueurs)</p> <p><b>2€</b></p>
<p><b>500 m</b> (20 longueurs)</p> <p><b>3€</b></p>	<p><b>1 000 m</b> (40 longueurs)</p> <p><b>4€</b></p>

Afin de gérer le flux, chaque participant pourra choisir son heure de départ (toutes les 30 minutes, de 14h30 à 18h30).



Les 50 premiers inscrits sur les distances 500 m et 1000 m bénéficieront de 5 entrées gratuites à la piscine, les 50 suivants (sur les mêmes distances) se verront remettre 2 entrées gratuites à utiliser avant le 26 mars. Aucune démarche à effectuer, vous recevrez un mail pour être averti et vous pourrez en bénéficier en donnant votre nom à la piscine lors de votre venue.

\*Boucles aquatiques : samedi 26 mars,  
Boucles pédestres : jeudi 26 mai,  
Boucles cyclistes : dimanche 26 juin

Infos en +

**Piscine des Glacis**  
195 rue des Glacis - tél. 03 27 87 49 21

## → STAGE D'AISSANCE AQUATIQUE

## Même pas peur de l'eau !

Pendant les vacances d'hiver, la piscine Beausoleil propose un stage d'aisance aquatique pour les enfants âgés de 4 à 6 ans, accompagnés d'un parent.

Le but de l'opération ? Permettre aux enfants de découvrir et réussir à se déplacer dans l'eau sans avoir peur, en toute sérénité et sécurité. Pendant ces sessions, des exercices de prise de confiance seront proposés aux enfants ne sachant pas nager : la découverte de la flottaison, la maîtrise de l'immersion, l'orientation dans un bassin, etc. À plus long terme, cette découverte du milieu aquatique a également pour but de

guider les enfants vers des activités sportives, ou vers des loisirs aquatiques. Et cela tout en étant un rempart face au risque de noyade.

Au travers de jeux et de petits ateliers, les bouts de chou apprendront à être à l'aise dans l'eau et pourront, s'ils le souhaitent, poursuivre leur apprentissage avec des leçons de natation pour apprendre à nager ou profiter du jardin aquatique en toute sécurité avec leurs parents.

Le stage sera reconduit lors des vacances de printemps. Les inscriptions seront ouvertes fin mars-début avril.

Infos en +

**Piscine Beausoleil**  
Allée du Général Koënik - tél. 03 27 97 30 28



COVID-19  
Selon les protocoles sanitaires en vigueur

**Dates** : du 8 au 11 février 2022

**Horaire** : à 14h15

**Durée des séances** : 45 minutes

**Public** : pour les enfants de 4 à 6 ans ne sachant pas nager, accompagnés d'un adulte

**Tarif** : 20,60 € (pour 4 séances obligatoires en duo)

**Lieu** : Piscine Beausoleil (allée du Général Koënik)  
Inscription dans la limite des places disponibles au 03 27 97 30 28 (les lundis, mercredis et jeudis de 11h à 13h30 et vendredis de 19h à 21h).

En bref

## → ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

# Pour voter, pensez à vous inscrire sur les listes !

En 2022, les Français voteront à l'élection présidentielle les **10 et 24 avril** et aux élections législatives les **12 et 19 juin**. À condition d'être inscrit sur les listes électorales. Si vous avez déménagé (y compris à Douai) et n'avez pas déjà effectué la démarche, découvrez comment faire.

Pour pouvoir voter lors d'une élection, il faut être de nationalité française et déposer sa demande d'inscription ou signaler un changement d'adresse dans la commune au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi qui précède le 1<sup>er</sup> tour de scrutin (et non plus jusqu'au 31 décembre de chaque année).

En vue des prochaines échéances électorales, pensez à vous inscrire sur les listes électorales **au plus tard le 4 mars 2022** (le 2 mars pour inscription en ligne) pour le scrutin présidentiel et **jusqu'au 6 mai 2022** (le 4 mai pour inscription en ligne) pour les élections législatives. Les jeunes qui ont atteint ou atteindront 18 ans dans le courant de l'année seront inscrits automatiquement par l'INSEE, à condition d'être en règle au regard du service national. À défaut, il est toujours possible de faire la démarche personnellement selon les modalités suivantes.

## Modalités d'inscription :

La démarche s'effectue au service des élections situé à l'hôtel de ville (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30), en ligne, ou par courrier. Il convient de se munir d'une pièce d'identité française et d'un justificatif de domicile. Vous avez aussi la possibilité de demander votre inscription ou de signaler votre changement d'adresse par courrier en joignant les pièces justificatives et le formulaire Cerfa n°12669\*02 (téléchargeable sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)). Il est également possible de faire ces démarches en ligne en créant un compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou [www.franceconnect.gouv.fr](http://www.franceconnect.gouv.fr). Les ressortissants de l'Union européenne peuvent solliciter leur inscription sur les listes complémentaires mais ne pourront pas prendre part à ces deux scrutins.

## Attention : mise à jour des listes

Le code électoral autorise depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 le maire à radier les électeurs qui ne pourraient être contactés à l'adresse figurant sur la liste électorale

(le domicile étant considéré comme fictif). Par conséquent, si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, il est impératif de communiquer votre nouvelle adresse au bureau des élections pour ne pas risquer d'être radiés des listes. Également, si vous avez quitté la commune, il vous appartient de solliciter votre inscription auprès de votre nouvelle commune (puisque l'inscription n'est pas automatique) au risque de ne vous retrouver inscrits sur les listes d'aucune commune.

**Vous avez la possibilité de vérifier votre inscription et le bureau de vote dans lequel voter en vous connectant sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

## Le vote par procuration

Si vous ne pouvez pas voter en personne le jour des scrutins, et quelle que soit la raison, vous pouvez d'ores et déjà établir une procuration pour un autre électeur. À compter de 2022, l'électeur qui votera à votre place, ne devra plus obligatoirement être inscrit sur les listes électorales de la même commune. Il devra toutefois continuer de se rendre dans le bureau de vote de l'électeur mandataire afin d'exercer le vote par procuration. Les procurations sont établies sur la base d'une simple déclaration sur l'honneur à faire auprès soit de l'hôtel de police 150 rue St Sulpice (tél. 03 27 92 38 38) ou du tribunal d'instance 66 rue St-Julien (tél. 03 27 99 95 95). Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site "[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)" ou déposer une demande de procuration en ligne sur [www.maprocuration.fr](http://www.maprocuration.fr). Dans les deux cas, ce formulaire doit toujours être déposé auprès d'une de ces autorités qui restent les seules compétentes pour enregistrer les procurations.

## Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement citoyen !

Le recensement citoyen est obligatoire à 16 ans. Tous les jeunes de nationalité française ou de double nationalité, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant. Une régularisation peut être effectuée jusqu'à l'âge de 25 ans. Une attestation de recensement sera délivrée et ils seront convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) par le centre du service national. À l'issue de cette journée, un certificat de participation à la JDC sera remis. Ces documents sont à conserver et seront utiles pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). De plus, cette démarche lui permettra d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

Cette démarche peut se faire en ligne via le site sécurisé [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Au préalable, il vous faudra avoir numérisé différents documents :

→ la carte nationale d'identité française en cours de validité (recto-verso) ou le passeport en cours de validité (image ou photocopie de la double-page où figure la photo),

→ le livret de famille,

→ un justificatif de domicile

et, le cas échéant : le justificatif de nationalité française (décret de naturalisation, etc.), justificatif de 2<sup>e</sup> nationalité pour les doubles nationaux et la carte d'invalidité si = ou > à 80 % (dans le cas où vous voudriez être exempté à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense).

Il est conseillé de créer un compte [majdc.fr](http://majdc.fr) sur le site [www.presaje.sga.defense.gouv.fr](http://www.presaje.sga.defense.gouv.fr) qui permet de dialoguer avec votre centre du service national, de télécharger votre convocation et de télécharger votre attestation de participation.



Bureau des élections et affaires militaires  
Hôtel de ville - tél. 03 27 93 58 02



Bureau des élections  
et affaires militaires  
Hôtel de ville - tél. 03 27 93 58 02  
du lundi au vendredi de 8h à 12h  
et de 13h30 à 17h30

→ **CONDITION ANIMALE**

# Comment nourrir les oiseaux l'hiver sans danger pour eux ?

Par période de grand froid, la nourriture des oiseaux se fait de plus en plus rare, et c'est à cette période de l'année qu'ils ont le plus besoin de nous. Pour les aider à passer l'hiver, voici ce que nous pouvons tous faire pour les aider.

Nous pouvons nourrir les oiseaux en hiver, mais il faut faire attention à ne pas leur donner n'importe quoi, certains aliments sont très mauvais pour leur santé.

Tout d'abord, il faut installer une mangeoire en hauteur afin de protéger les oiseaux des prédateurs et y mettre de la nourriture, mais pas n'importe laquelle. Par exemple, vous pouvez donner :

→ Graines de tournesol non grillées, non salées et non striées qui sont plus riches en lipides,

→ Cacahuètes, amandes, noix, noisettes et maïs concassé (toujours non grillés et non salés),

→ Petites graines de millet ou d'avoine,

→ Fruits décomposés (pomme, poire, raisin),

→ Mélange de graines avec tournesol noir, cacahuètes et maïs concassé,

→ Pain de grasse végétale simple ou mélangé avec des graines, fruits rouges ou insectes. Enfin, n'oubliez pas de leur disposer un point d'eau à proximité.



**Attention !** Ne donnez jamais de lait aux oiseaux : ils ne peuvent pas le digérer et cela peut causer des maux d'estomac. Bannissez aussi le pain : il perturbe la digestion des oiseaux qui pensent, à tort, être assez nourris et provoque de grosses carences alimentaires.

La nourriture industrielle est également à éviter pour les oiseaux car elle peut contenir des déchets issus de l'industrie agro-alimentaire et de l'huile de palme. Ces produits graissent leur plumage : leurs plumes ne deviennent plus étanches et ils attrapent froid très vite en hiver.

## Attention ! On ne donne pas de pain aux canards !

La ville de Douai déconseille le nourrissage des canards le long de la Scarpe et dans les parcs. En effet, le pain est mauvais pour la santé des anatidés (canards, cygnes) et favorise la prolifération des rats. Le système digestif des canards n'est pas adapté à l'ingestion du gluten présent dans le pain. D'après la LPO (Ligue protectrice des oiseaux), le pain laissé flottant dans l'eau favorise l'apparition de maladies, notamment le botulisme. La décomposition du morceau de pain conduit à l'appauvrissement du plan d'eau en oxygène ce qui permet à la bactérie à l'origine du botulisme de se multiplier. Pour nourrir les canards, privilégier salades, épluchures de légumes et des graines variées à donner avec modération pour éviter de rendre les animaux dépendants.

Source : Nicolas Macaire - LPO.

→ **NOUVEAUTÉ**

# Une conseillère numérique à votre service au CCAS et aux bibliothèques !

Une conseillère numérique vient d'arriver. Tous les Douaisiens peuvent bénéficier de son aide notamment dans leurs démarches administratives.

Le numérique fait désormais partie de notre vie, chacun en a besoin au quotidien, encore faut-il savoir l'utiliser ! Asma Bocquet vient d'être recrutée par la ville de Douai\*. "Elle est à la disposition du public pour répondre à toute question autour du numérique" explique Annabelle Palié, la directrice du CCAS. Elle partage son temps entre le CCAS, le

pôle seniors et les bibliothèques Marceline Desbordes-Valmore et La Péniche à Dorignies.

**"Pour aider les seniors, mais pas seulement"** Asma recevra les Douaisiens sur rendez-vous individuels et organisera des ateliers afin de leur permettre de s'approprier progressivement les usages numériques du quotidien.

Ses disponibilités (**de préférence sur rendez-vous en appelant le 03 27 94 32 00**) sont :

→ **lundi** au CCAS (200 rue des Ferronniers) le matin et au pôle seniors (Maison de proximité, 11 rue Camille Guérin) l'après-midi,

→ **mardi** à la bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore (parvis Georges-Prêtre),

→ **mercredi** à la bibliothèque La Péniche (9 rue de Fontainebleau),

→ **jeudi** au CCAS (200 rue des Ferronniers) le matin et au Relai petite enfance (Maison de la petite enfance, 27 rue des 8 Prêtres) ou au Programme de réussite éducative (48 passage Fontellaye, rue du Kiosque) l'après-midi,

→ **vendredi** au pôle seniors (Maison de proximité, 11 rue Camille Guérin) l'après-midi.

\*Ce poste est en partie financé dans le cadre du fonds de relance de l'État jusque fin 2023.

## Élus d'opposition : Douai dynamique et durable



Alors que notre arrondissement peut espérer une amélioration de la situation de l'emploi avec les projets liés à l'automobile électrique, la fiscalité de nos communes sera déterminante dans le choix d'installation des futurs travailleurs.

La commune de Douai est handicapée par la lourdeur de ses taxes locales ; la suppression de la taxe d'habitation, décidée par le gouvernement, diminuera ce handicap ; restera la taxe foncière, très supérieure à Douai à ce qu'elle est dans les autres communes du Douaisis.

**À l'occasion des débats budgétaires, notre groupe appellera la majorité municipale à baisser les impôts des Douaisiens, afin de rendre à notre Ville son attractivité.**

Le matraquage fiscal n'est pas une fatalité, c'est une volonté politique !

**Franz Quatreboeufs,**

Conseiller municipal d'opposition

## Élus d'opposition : Douai, plus belle, plus propre, plus sûre (Rassemblement National)



### La sécurité d'abord.

La sécurité est le premier des droits de l'homme : l'assurer est le premier des devoirs de l'État. Emmanuel Macron a complètement oublié cet adage. Chaque jour sont menées des actions de guérilla urbaine. Au lieu de prendre les mesures nécessaires à notre sécurité, Emmanuel Macron accable les policiers en dénonçant leurs brutalités, tandis que Gérard Darmanin les accuse de violence et de délit de faciès. Afin que des prêtres ou des professeurs ne soient plus décapités, nous adjurons ceux qui nous gouvernent de trouver le courage nécessaire à l'éradication de ces partisans haineux et fanatiques qui méprisent notre pays, nos traditions, notre culture, en voulant nous arracher notre belle histoire et notre glorieux passé.

**Guy Cannie,**

Conseiller municipal d'opposition

## Élus d'opposition : Ensemble faisons Douai



Si l'édition 2021 de Douai d'Hiver fut une nouvelle fois marquée par la crise sanitaire, il apparaît opportun d'en faire un bilan afin de construire une formule plus ambitieuse.

Côté réussites : les rues du centre-ville ont été animées avec brio par de nombreux artistes et les illuminations ont mis en valeur notre patrimoine.

Malheureusement, il a manqué d'une attraction forte. Faute de patinoire, de luge ou de tyrolienne, le "marché" de la place d'Armes s'est contenté d'un carrousel, inadapté à un public adolescent. D'autre part, il convient d'élargir les festivités aux différents quartiers de la ville.

Créer de l'événement reste une priorité. C'est par ce marketing territorial que Douai pourra attirer des visiteurs et développer son attractivité.

**François GUIFFARD,**

Conseiller municipal d'opposition

## Majorité municipale : Douai au Cœur (Vivre Douai)



Les travaux de piétonisation se terminent. Les critiques se sont tues et nous déambulons aujourd'hui sereinement dans notre cœur de ville. Mais Douai est aussi riche de ses quartiers, ils ne sont pas oubliés. Lors du dernier conseil municipal, deux projets emblématiques, à Frais-Marais, ont été adoptés par la majorité : les créations d'une cour d'école oasis à la Solitude

et d'une toute nouvelle maison de proximité à l'arrière de France services. De l'autre côté de la rocade, c'est aux Corons verts que commencent les travaux de rénovation des logements Maisons & Cités. Dans le cadre de l'ERBM, la commune finance chaque maison à hauteur de 6000 €. Les travaux terminés, ils se déplaceront à la Mouchonnière puis à la Ferronnière.

**Avida Oulahcene,**

Conseillère municipale

## Majorité municipale : Douai au Cœur (Europe Écologie les Verts)



La Menthe suave, l'Œillet velu, l'Œillet prolifère, la Samole de Valerand, la Molène effilée, autant d'espèces de plantes sauvages peu communes découvertes par le Conservatoire d'espaces naturels lors des inventaires sur les sites que la ville de Douai souhaite protéger durablement. Citons également la Menthe pouillot, notre commune est peut-être son dernier bastion naturel

dans le nord de la France. Notre ambition n'est pas de mettre cette biodiversité remarquable sous cloche mais bien de faire découvrir ces trésors au plus grand nombre. Nous nous donnons aujourd'hui les moyens de faire vivre nos écosystèmes en conciliant les usages maraîcher, récréatif ou pédagogique et la protection du vivant. C'est notre responsabilité, c'est motivant !

**Yves Piquot,**

Conseiller municipal

## Majorité municipale : Douai au Cœur (L'humain d'abord pour Douai)



Chères Douaisiennes, Chers Douaisiens,

En ce début d'année, les enfants ont repris le chemin de l'école avec un nouveau protocole sanitaire. Nous savons tous à quel point l'éducation scolaire est essentielle à l'épanouissement de chacun d'entre eux. C'est dans ce contexte particulier que les élèves de CM1 et CM2 des

écoles élémentaires élisent le nouveau Conseil municipal des enfants. Il leur permettra de découvrir le fonctionnement de la mairie, d'exprimer leurs idées et de les initier à la vie politique. Nous vous souhaitons une belle et heureuse année !

**Nora Cherki,**

Conseillère municipale

Application des protocoles sanitaires en vigueur.

## JOUR PAR JOUR

Mardi 1<sup>er</sup> février

■ à 14h30

Rendez-vous sur le parking Fac de droit  
Randonnée pédestre du mardi de l'association Douai marche

## Jeudi 3

■ à 18h

École élémentaire Robert Mohen  
Réunion publique de concertation  
Résidence Gayant (voir page 3)

■ à 19h

Tandem / Scène nationale - Hippodrome  
Théâtre : Enfants sauvages de Cédric Orain. Dès 8 ans (voir page 9)

## Vendredi 4

■ à 15h

Salle Robert de Douai des salles d'Anchin  
Conférence : sur les traces de Jack Kerouac. Avec Guillaume Winter, professeur agrégé d'anglais à l'Université d'Artois, spécialiste de littérature. Organisée par l'Université d'Anchin

■ à 18h

Bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore  
Plumes du Nord, spécial bulles avec Vanyda pour son ouvrage "Un petit goût de noisette" (voir page 7)

## Samedi 5

■ à 15h

Bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore  
Conférence : la chimie des sentiments (voir page 7)

■ à 15h

Théâtre municipal : Robin des bois. À partir de 4 ans (voir page 9)

■ à 15h

Visioconférence sur les couches lavables. Organisée par le Symevad. Information et inscription obligatoire au 03 21 74 35 99 ou symevad.org

## Lundi 7

■ de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Camion bleu place de la Convivialité  
France services vient à la rencontre des habitants pour les orienter et les accompagner dans tous types de démarches administratives du quotidien (voir page 3)

## Mardi 8

■ à 9h30

Rendez-vous sur le parking Gayant expo  
Randonnée pédestre du mardi de l'association Douai marche

## Vendredi 11

■ à 18h30

Musée de la Chartreuse  
Visite spéciale Saint-Valentin (voir page 11)

■ à 18h30

Facebook live de Monsieur le Maire en direct sur la page Facebook de la ville

## Samedi 12

■ à 15h

Bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore  
Rencontre avec Mamouz ! (voir page 7)



Théâtre municipal : Robin des bois

■ à 21h

Salle des Corons Verts  
Soirée hypnose. Avec Angelus, le prince de l'hypnose - Inscription gratuite au 06 67 76 66 74 ou 06 74 04 77 72

## Dimanche 13

■ de 8h à 17h

Salle des Corons Verts  
Braderie en salle. Réservation au 06 98 72 33 61 ou 06 67 76 66 74

## Mardi 15

■ à 14h30

Rendez-vous sur le parking Quai Devigne  
Randonnée pédestre du mardi de l'association Douai marche

## Jeudi 17

■ à 10h et à 11h

Musée de la Chartreuse  
Visite ludique "à hauteur d'enfants"  
Pour les 3-6 ans, sur le thème des instruments de musique (voir page 8)

■ à 14h30

Musée de la Chartreuse  
Atelier en famille sur le thème des masques de carnaval. À partir de 6 ans (voir page 8)

## Samedi 19

■ de 10h à 18h

Devant le beffroi, rue de la Mairie  
Un marché aux livres d'occasion tous les mois !

## Dimanche 20

■ de 9h à 17h

Gayant expo  
Les Puces du Nord

■ à 14h30

Musée de la Chartreuse  
Visite exotique au musée (voir page 9)

■ à 15h

Salle de la Chapelle de la maison des associations  
Conférence du Chaïnon spiritualiste de Douai. "L'influence des esprits dans notre vie" présentée par Fabienne

## Lundi 21

■ à 15h

Salle Robert de Douai des salles d'Anchin  
Conférence : la formation des planètes. Avec Jean-Marie Marcq, astronome amateur et animateur scientifique du club d'astronomie de la MJC de Douai. Organisée par l'Université d'Anchin

■ à 20h30

Théâtre municipal : Simone Veil, "Les combats d'une effrontée". Avec Cristiana Reali (voir page 9)

## Mardi 22

■ à 9h30

Rendez-vous sur le parking Fac de droit  
Randonnée pédestre du mardi de l'association Douai marche

## Mercredi 23

■ à 14h

Salle Jérôme de France des salles d'Anchin  
Rencontre-témoignage avec Ginette Kolinka, rescapée d'Auschwitz (voir page 7)

## Jeudi 24

■ à 18h30

MJC  
Rencontre pour le projet associatif ouverte à tous les adhérents

VISITEZ DOUAI AVEC  
DOUAI  
TOURISME

## Visite du beffroi de Douai



Tous les jours à 15h et 16h30.  
Créneaux supplémentaires les week-end, jours fériés et vacances scolaires à 11h, sauf les lundis

## En autonomie :

## Jeux de piste

- Mission Douaisis. Monsieur Gayant à la rescousse
- Enquête à Douai. 1915, les géants ne sortent pas ?

## Douai it yourself

- Bijoux Art déco
- Quilling Mme Gayant

## Applications mobiles

- Diggy
- Geocaching
- Cirkwi



70 place d'Armes, tél. 03 27 88 26 79  
reservation.douaisis-tourisme.fr et  
www.douaisis-tourisme.fr

Application des protocoles sanitaires en vigueur.

## Samedi 26

■ à 14h30

Musée de la Chartreuse

Atelier ado et adultes De l'art à la pratique : autour de la gravure (voir page 9)

## Dimanche 27

■ à 15h

Musée de la Chartreuse

Visite découverte (voir page 9)

## MANIFESTATIONS SE DÉROULANT SUR PLUSIEURS JOURS

### DON DU SANG

Les 1<sup>er</sup> et 15 février

le mardi 1<sup>er</sup> de 9h à 15h et le mardi 15 de 14h à 19h

Salle des artistes à Gayant expo

**Venez nombreux donner votre sang !**

Dons du sang collectés par l'Établissement français du sang (uniquement sur rendez-vous)



## Du 1<sup>er</sup> au 19 février

■ Bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore

Petites pépites et grands trésors Marceline Desbordes-Valmore a d'abord été chanteuse et actrice avant d'être auteure. Des vitrines vous feront découvrir le rapport de la poétesse douaisienne à la chanson.

## Les 1<sup>er</sup> et 2 février

■ à 18h30

Auditorium Henri Dutilleux

Auditions au conservatoire - mardi 1<sup>er</sup> février : "La contrebasse fait son cinéma" - audition de contrebasse de la classe de Bérange Scheppler

- mercredi 2 février : "Danses autour du monde" - audition d'alto de la classe de Florence Krings

## Les 2 et 23 février

■ à 10h30 et à 11h15

Le 2 février à la bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore. Le 23 février à la bibliothèque La Péniche

Heures du conte pour les 0-6 ans. Chaque semaine, Dame Tartine et ses amis vous emmènent en voyage au pays des contes

## Samedis 5 et 19 février

■ de 10h à 12h

École maternelle Hauteclouque

Réunion publique de concertation Frais-Marais (voir page 6)

## Du 7 au 11 février

■ de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

École d'art de Douai

Stage barbotines et jeux de coulage

## Du 7 au 9 février

■ de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

École d'art de Douai

Stage fusing

## Du 7 au 9 février

■ de 10h à 17h

Salle Henri Vachey du conservatoire

Stage cinéma "Jouer devant la caméra", sous la direction de Daniel Cling

## Du 7 au 18 février

■ de 18h15 à 19h15 et de 19h30 à 20h30 - du lundi au vendredi

MJC

Renforcement musculaire / relaxation

## Du 8 au 11 février

■ de 14h15 à 15h

Piscine Beausoleil

Stage d'aisance aquatique

Pour acquérir les bases de sécurité dans l'eau et préparer à la natation (1 enfant + 1 parent) (voir page 10)

## Du 9 au 11 février

■ Musée de la Chartreuse

Stage d'arts plastiques "Quand le carnaval s'invite au musée !"

- pour les 4-6 ans : les animaux font leur carnaval - de 10h à 11h30

- pour les 7-12 ans : à la rencontre des super-héros - de 14h à 17h (voir page 8)

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS



- **le 5** : intérieur des boulevards et faubourg de Paris, hypercentre & commerçants,

- **le 14** : Frais-Marais, La Clochette,

- **le 15** : Dornignies,

- **le 19** : faubourgs de Cambrai, d'Esquerchin, de Béthune et Wagnonville.

## COLLECTE DES VÉGÉTAUX

(si vous avez loué un bac)



- **le lundi 7** : à Frais-Marais - La Clochette, Faubourg de Paris, à l'intérieur des boulevards et dans l'hyper-centre, commerçants et artisans

- **le mardi 8** : à Dornignies, Faubourg de Béthune et Wagnonville et aux faubourgs de Cambrai et d'Esquerchin  
Présentez votre bac la veille à partir de 19h

## Du lundi 21 février jusqu'au vendredi 25 février

■ de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

École d'art de Douai

Stage initiation au plâtre

## Du 25 février au 25 mars

■ de 17h à 18h15 - Les vendredis 25 février puis 4, 11, 18 et 25 mars

MJC

Stage yoga du rire adultes

## du samedi 26 février jusqu'au samedi 26 mars

■ de 17h à 18h - Les samedis 26 février puis 5, 12, 19 et 26 mars

MJC

Stage yoga du rire parents/enfants

## Jusqu'au 3 février

■ MJC

Exposition de Mylène Bilot

## Du 17 janvier au 6 février

■ Bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore

Exposition : Cyrano. Retrouvez les illustrations originales de Rebecca Dautremer pour l'album Cyrano de Tai-Marc Le Than Visible aux heures d'ouverture

## Jusqu'au 5 mars

■ du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - le samedi de 9h à 12h

École d'art

Exposition gravure "Quelles ressemblances" de Bich Rosalie Nguyen

## Jusqu'au dimanche 3 juillet

■ Arkéos

Exposition : "La vie de Château : Maisons de seigneurs au Moyen Age"

## Adresses des lieux des manifestations

→ Arkéos, 4401 route de Tournai

→ Auditorium Henri Dutilleux, 1 parvis Georges Prêtre

→ Bibliothèque La Péniche, 259 rue de l'Eglise

→ Bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore, 61 parvis Georges Prêtre

→ Conservatoire, 1 parvis Georges Prêtre

→ École d'art, 75 rue des Wetz

→ École élémentaire Robert Mohen, 286 avenue de Jemeppe

→ École maternelle Hauteclouque, 77 rue de Fontainebleau

→ Gayant Expo, route de Tournai

→ Maison des associations, avenue des Potiers

→ MJC, 215 rue d'Arleux

→ Musée de la Chartreuse, 130 rue des Chartreux

→ Piscine Beausoleil, allée du Général Koëning

→ Salles d'Anchin, rue Fortier

→ Salle des Corons Verts, 436 rue des Trannois

→ Tandem/Scène nationale - Hippodrome, place du Barlet

→ Théâtre municipal, rue de la Comédie

## ■ Culture (musique, théâtre...)

### ■ Expositions

### ■ Jeunesse

### ■ Loisirs

### ■ Sports

### ■ Tourisme

### ■ Quartiers

### ■ Divers



Agenda complet sur [www.ville-douai.fr](http://www.ville-douai.fr)



LES  
**BOUCLES**  
DE **GAYANT**

**AQUATIQUES**

**SAMEDI 26 MARS 2022**

**14h30 > 18h30**

Ouvert à tous à partir de 5 ans



**INSCRIPTIONS EN LIGNE**

<https://les-boucles-aquatiques.adeorun.com>

jusqu'au vendredi 25 mars à 12h dans la limite de 400 participants.

**PISCINE DES GLACIS - RUE D'ARLEUX**

**03 27 93 58 97**

[sports@ville-douai.fr](mailto:sports@ville-douai.fr)

[VILLE-DOUAI.FR](http://VILLE-DOUAI.FR)

